RAPPORT ANNUEL

CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ

2023
2024

CENTRES DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ

TABLE DES MATIÈRES

CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ

3 LES CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ

6 STATISTIQUES DE 2023-2024

7 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023-2028

9 PROGRAMME DE PRÉMÉDIATION ET MÉDIATION

13 PARCOURS PETITES CRÉANCES

14 SÉANCES D'INFORMATION NATIONALES

15 COMMUNICATIONS COLLECTIVES

19 LES CJP EN PLEIN VIRAGE TECHNOLOGIQUE

20 NOUVEAUX PROJETS À VENIR EN 2024-2025

22 OBJECTIFS DE 2024-2025

24 LE PERSONNEL DÉDIÉ À DES INITIATIVES DU RÉSEAU

25 LES COMITÉS DE 2023-2024

29 REMERCIEMENTS

LES CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ

Les Centres de justice de proximité (CJP) sont des organismes à but non lucratif indépendants présents dans 13 régions du Québec, liés par une mission et passion commune pour la proximité et l'accès à la justice.

MISSION

Promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des personnes, par des services d'information, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes.

VISION

Être un lieu reconnu d'information juridique et de référence, proche des personnes, visant à rendre la justice plus accessible et à accroître la confiance dans le système judiciaire.

VALEURS

Impartialité · Ouverture d'esprit · Respect · Empathie · Collaboration

SERVICES OFFERTS EN 2023-2024

- Information juridique personnalisée
- Info-Séparation
- Info-Dossier petites créances
- Séances d'information grand public



LES CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ



Un nouveau point de service !

- Chaudière-Appalaches

Deux centres seront bientôt inaugurés!

- Estrie
- Centre-du-Québec

Restez à l'affût!

11 **CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ**

- Bas-Saint-Laurent
- Centre-du-Québec
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
- Grand-Montréal
- Laval-Laurentides-Lanaudière
- Mauricie
- Montérégie
- Nunavik
- Outaouais
- Québec - Chaudière-Appalaches
- Saguenay - Lac-Saint-Jean

LES CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ

CJP NUNAVIK : Un centre à vocation particulière !

Soucieux de répondre aux enjeux et aux besoins exprimés par la population et les organisations locales, le CJP du Nunavik a rapidement su adapter son offre de services afin de répondre aux réalités particulières des habitants de ce territoire. De ce fait, le Centre a immédiatement identifié une importante demande au niveau des **successions**, notamment puisqu'aucun notaire n'a jamais élu son domicile professionnel au Nunavik. En conséquence, une large proportion des successions demeurait non réglée sur l'ensemble du territoire.

Notre choix de prioriser les successions a également été motivé par l'aspect administratif du règlement des successions et l'opportunité de travailler en **étroite collaboration avec des partenaires locaux** afin de les impliquer à chacune des étapes administratives.

Notre mission est donc beaucoup plus large que de soutenir les familles dans le règlement des successions. Elle se veut aussi un outil de **sensibilisation** ainsi qu'un projet **rassembleur** afin de mobiliser toutes les parties prenantes des communautés dans la prise en charge de ce processus, le tout afin de permettre à ces communautés de développer un certain degré d'autonomie.

Notre équipe est maintenant composée de **5 personnes**, dont **trois notaires et deux agents d'accès à la justice d'origine inuite**, ces derniers étant au cœur de notre équipe. Plusieurs fois par année, nous parcourons les **14 villages situés au nord du 55e parallèle** afin de sensibiliser les Inuit et organisations locales à l'importance de prendre en charge le règlement des successions et aux conséquences de les ignorer. Ces déplacements récurrents visent à s'assurer que tous les villages aient accès à nos services et permettent surtout de développer de solides relations avec les communautés sur la base de la confiance.

Au cours des 5 dernières années, nous avons observé une **remarquable progression** dans le règlement des successions. Au départ, le mot succession était inconnu de la plupart des Inuit. Depuis, lorsque nous annonçons notre arrivée dans une communauté, nous constatons que les membres viennent à notre rencontre avec des questions et des documents en mains. Quel sentiment de réussite pour tous que nous apportent les rencontres avec nos partenaires et citoyens!

Eva Langlois, Notaire et coordonnatrice du CJP Nunavik

STATISTIQUES DE 2023-2024

22 518

Rencontres en **information juridique presonnalisée**

7 582

Rencontres en **Info-Séparation**

2 914

Rencontres en **Info-Dossier petites créances**

8 865

Personnes ayant bénéficié de séances d'information

398 séances d'information **régionales**

33 séances d'information **nationales**

**Ces données n'incluent pas les opérations du CJP Nunavik.*

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023-2028

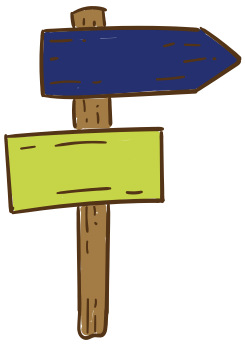

En mai 2023, les CJP ont franchi une étape significative en adoptant leurs **premières orientations stratégiques** vade-mecum. Ce processus, mené sur une période de huit mois en collaboration avec l'organisation PAIR INC, a été jalonné par une série d'étapes rigoureuses.

L'engagement et la contribution de tous les acteurs impliqués dans ce processus ont été remarquables. Ces orientations stratégiques constituent désormais le **fondement d'un avenir prometteur pour le réseau des CJP**.

1 Participer au développement des **services de justice de proximité** qui répondent et respectent la vision et la mission des CJP

En 2028, le réseau des CJP a une **approche commune en matière d'accès à la justice de proximité**. L'offre de services des CJP est **optimisée et accessible** pour toutes les personnes qui sont admissibles.

2 Positionner le réseau des CJP comme **interlocuteur privilégié en matière d'accès à la justice** auprès des instances gouvernementales et médiatiques

En 2028, le réseau des CJP est l'interlocuteur privilégié en matière de justice de proximité ayant permis aux CJP d'être **mieux connus et reconnus comme la référence en matière d'accès à la justice**.

- Le réseau des CJP est systématiquement consulté pour le développement des politiques en matière d'accès à la justice.
- Les médias ont le réflexe de se tourner vers le réseau des CJP.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023-2028

3 Optimiser la **concertation**, la **mise en commun** et le **fonctionnement technologique** des CJP

En 2028, les CJP **collaborent et partagent leurs expertises** avec leurs collègues et le travail en est bonifié. Le plan annuel du réseau est **coconstruit** avec l'ensemble des CJP et reste aligné sur les orientations stratégiques quinquennales.

Le fonctionnement technologique des CJP est **optimisé**, favorisant la performance des organisations, leur capacité d'adaptation et la capacité d'échange d'information.

4 Participer à la **rétention des ressources humaines** des CJP pour assurer leur capacité d'action et leur bon fonctionnement

En 2028, les CJP sont des **employeurs de choix**. Ils offrent des conditions de travail compétitives qui ont permis de diminuer de plus de 20% le taux de roulement de personnel.

5 Assurer la mise sur pied du réseau des CJP en tant qu'**instance représentative et distinctive**

En 2028, les CJP se sont organisés au sein d'un **réseau fort et structuré** qui bénéficie des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation des mandats qui lui sont confiés.



PROGRAMME DE PRÉMÉDIATION ET MÉDIATION

L'année 2023-2024 marque la **dernière phase** du Programme de prémédiation et médiation (PMM) initiée par le ministère de la Justice du Québec (MJQ).

Ce programme comprenait trois composantes :

1. Bonification des heures de médiation gratuites en matière familiale, pour les couples sans enfant, ainsi qu'aux petites créances
2. **Introduction de nouveaux services dans les Centres de justice de proximité**
3. Promotion de la médiation

Le projet pilote dans les CJP a officiellement pris fin le 31 mai 2023. Toutefois, les ressources ont été maintenues jusqu'au 31 mars 2024 pour permettre la conclusion des dossiers en cours en matière de petites créances.

Ce premier programme à l'échelle nationale des CJP, qui s'est échelonné sur une **période de quatre ans**, a permis aux CJP d'affiner leurs pratiques d'intervention et d'instaurer de nouveaux services bénéfiques pour la population : **Info-Séparation** et **Info-Dossier petites créances**.

« PMM était un projet ambitieux et audacieux dont le cœur était d'aider les justiciables dans leurs recours aux petites créances et en matière familiale. Le dévouement, la créativité et l'implication des personnes œuvrant au sein des CJP ont contribué à la réussite de cette expérience. Les citoyens et les partenaires ont indiqué leur satisfaction face aux services offerts. En effet, la grande majorité des demandeurs et une bonne proportion des défendeurs aux petites créances ont choisi de participer au processus de médiation, même si certains y étaient réfractaires au point de départ.

Ce projet a entraîné des répercussions positives pour les justiciables et je souhaite vous remercier pour cette belle réalisation. »

Me Élise Labrecque, Sous-ministre associée au Sous-ministériat des orientations et de l'accès à la justice



De gauche à droite, Geneviève Trépanier (Directrice générale, CJP de Québec), Élise Labrecque (Sous-ministre associée au Sous-ministériat des orientations et de l'accès à la justice) et Frédérique Tessier (Directrice générale, CJP de la Montérégie)

PROGRAMME DE PRÉMÉDIATION ET MÉDIATION

APPROCHE D'INTERVENTION DÉVELOPPÉE

En cohérence avec leur mission, les CJP ont développé une approche personnalisée basée sur la **justice participative**.

Dans leurs interventions, les juristes sont encouragés à considérer les aspects juridiques de la situation de la personne, tout en tenant compte d'autres facteurs importants susceptibles d'influencer le choix de la solution, tels que les aspects personnels, relationnels et économiques.

L'accompagnement de la personne inclut l'exploration de ses **valeurs**, de ses **intérêts**, de ses **besoins**, ainsi que de ses **émotions** et **sentiments** ayant un impact sur sa situation juridique.

Les rencontres ont pour objectif d'inciter la personne à **réfléchir aux options** qui s'offrent à elle pour régler sa situation juridique, **notamment la médiation**, afin qu'elle puisse choisir celle qui lui semble la plus appropriée dans son contexte spécifique.

INFO-SÉPARATION

17 000 PERSONNES RENCONTRÉES ENTRE FÉVRIER 2021 ET MARS 2023

Bien que le programme se termine, le service Info-Séparation continuera d'être offert dans l'ensemble des CJP à travers les services réguliers!



PROGRAMME DE PRÉMÉDIATION ET MÉDIATION

INFO-DOSSIER PETITES CRÉANCES

Le service Info-Dossier petites créances représente l'une des initiatives les plus ambitieuses mises en œuvre par les CJP depuis leur création. Par le biais de ce service, l'ensemble des dossiers contestés déposés dans les greffes de toutes les régions du Québec en matière de petites créances étaient transférés aux CJP. Les parties admissibles étaient ensuite contactées individuellement pour les encourager à rencontrer un·e juriste et discuter des options disponibles pour la suite du traitement de leur dossier. Si toutes les parties étaient en accord, les CJP procédaient à l'assignation de leur dossier à des médiateurs·trices.

Avec l'adoption de la *Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, notamment en favorisant la médiation et l'arbitrage et en simplifiant la procédure civile* à la Cour du Québec, et l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation sur la médiation obligatoire et l'arbitrage automatique, il fut décidé en équanimité de ne pas poursuivre ce projet pilote. Un nouveau financement fut octroyé par le MJQ pour le développement de services transformés en matière de petites créances: le **Parcours petites créances**. Nous vous invitons à en apprendre davantage sur ces services dans la prochaine section.

13 200
Nombre de dossiers soumis aux CJP

19 000
Nombre de personnes contactées

11 000
Nombre de rencontres effectuées par les juristes

5 200
Nombre de dossiers assignés en médiation

Données de juin 2021 à mai 2023.

PROGRAMME DE PRÉMÉDIATION ET MÉDIATION

Assignation des dossiers aux médiateurs·trices aux petites créances

Durant le programme, les CJP ont assigné en médiation environ **40% des dossiers** qui leur ont été soumis par les greffes du Québec. Ceci représente une augmentation significative alors que, avant le programme, la proportion de dossiers assignés en médiation aux petites créances était d'environ 18%.

Le transfert des dossiers s'est terminé le 31 mai 2023. L'équipe centralisée d'assignation des dossiers a tout de même poursuivi l'assignation des dossiers dans lesquels toutes les parties avaient de l'intérêt pour la médiation au moment du dépôt de leur demande au greffe jusqu'au 31 mars 2024. **Ceci constitue 1380 dossiers de plus qui ont été traités par les CJP à cet égard.**

La conclusion du service Info-Dossier petites créances marque la fin d'une période au cours de laquelle notre équipe centralisée en matière d'assignation des dossiers a pu établir des liens solides avec les médiateurs et médiatrices aux petites créances. Grâce à leur dévouement et professionnalisme, les adjointes à l'assignation et la coordination des opérations aux petites créances ont brillamment relevé le défi colossal d'assurer un processus efficace et fonctionnel de gestion des dossiers assignés en médiation.

« Merci énormément à vous pour votre excellent travail au cours des dernières années. C'était toujours si simple de faire affaire avec vous : les dossiers étaient complets, les clients étaient bien informés, tout était fluide ! Vous nous manquerez. Bonne chance dans vos projets futurs et au plaisir de retravailler avec vous. Meilleures salutations. » Témoignage, Médiateur aux petites créances

« J'apprécie toujours que vous pensiez à moi comme vous le faites. Vous méritez. bien plus que mille mercis et là encore, à mon avis, ça ne suffirait pas. » Témoignage, Médiateur aux petites créances

À partir du 1er avril 2024, la tâche d'assignation des dossiers retournera sous la responsabilité du MJQ.

PARCOURS PETITES CRÉANCES

Le ***Règlement sur la médiation et l'arbitrage des demandes relatives à des petites créances*** a vu le jour en **novembre 2023**, amenant les CJP concernés à réfléchir à une continuité de services pour les personnes ayant un dossier aux petites créances.

Ce Règlement a permis le déploiement de la **médiation obligatoire et de l'arbitrage sans frais pour les dossiers de 5 000 $ et moins à la Cour du Québec, division des petites créances** pour les 5 districts judiciaires suivants : Laval, Longueuil, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Québec. D'autres districts s'ajouteront éventuellement à cette liste

C'est en offrant des **séances d'information de groupe** ainsi que des **rencontres individuelles** que les CJP continuent d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes en leur permettant d'obtenir notamment de l'aide pour évaluer si le recours aux petites créances est une option appropriée, de même que pour amorcer une préparation à la médiation et/ou à l'arbitrage aux petites créances, le cas échéant.

51 **personnes** ayant bénéficié de séances d'information

8 **séances d'information**

31 **rencontres individuelles**

23 novembre 2023

Début des services au CJP LLL

1er février 2024

Début des services au CJP Montérégie

1er mars 2024

Début des services au CJP Québec



SÉANCES D'INFORMATION NATIONALES

Les CJP **s'entraident et mutualisent leurs ressources** afin d'animer des séances d'information nationales **en ligne**.

PETITES CRÉANCES

Sujets abordés

- La justice autrement
- La mise en demeure
- La demande à la Cour des petites créances
- La preuve et la préparation à l'audience
- Le déroulement de l'audience
- Le jugement et son exécution

Quand ?
Troisième mardi du mois

Évaluation : 9,5/10

« Merci beaucoup, votre travail est clair et nous aide à mieux comprendre ce qui nous attend. »

CONJOINT·ES DE FAIT

Sujets abordés

- Droits et obligations des conjoint·es de fait
- Protection en cas de séparation
- Règles applicables aux enfants, aux résidences, au partage des biens et autres

Quand ?
Troisième mercredi du mois

Évaluation : 9,4/10

« Toutes les questions que je me posais ont été abordées lors de la rencontre ! Un gros merci. »

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT (TAL)

Sujets abordés

- La justice autrement
- Dépôt d'une demande et la transmettre à la partie adverse
- Se présenter devant le TAL
- Obtenir un jugement

Quand ?
Troisième lundi du mois

Évaluation : 9,2/10

« La présentation a dépassé mes attentes ! On nous a donné de ressources utiles et pertinentes ! »

Nous remercions chaleureusement le **juge administratif Philippe Morisset** pour sa participation à 10 séances.

COMMUNICATIONS COLLECTIVES

2023-2024 : Une année structurante !

C'est avec l'arrivée du printemps en 2023 que le réseau des CJP a adopté son tout premier plan directeur des communications. Ce document guide, s'inscrivant dans les objectifs prévus dans la planification stratégique du réseau, a pour but de renforcer le positionnement et la notoriété des CJP, rendant encore plus significative sa participation dans la société québécoise.

Cette première année d'actions fut marquée par la consolidation, le développement et le renforcement d'éléments constitutifs, au cœur des communications collectives des CJP.

Renouvellement de la stratégie de marque du réseau

Les CJP ont débuté les travaux entourant la révision de la stratégie de marque de réseau en s'assurant de ne sauter aucune étape !

En mars 2024, les travaux créatifs entourant ce projet ambitieux ont pu commencer, s'appuyant sur un travail de réflexion et de concertation rigoureux comprenant :

- La consultation des parties prenantes (conseils d'administration, directions, personnel et partenaires) en lien avec les travaux de l'image de marque.
- Le développement d'un cahier des charges et le recrutement d'une firme partenaire pour les travaux entourant l'image de marque.
- La planification du développement et du déploiement de la nouvelle identité (à venir en 2024).



COMMUNICATIONS COLLECTIVES

CAMPAGNE DE PROMOTION DU SERVICE INFO-SÉPARATION

234 200

Personnes rejointes sur les médias sociaux

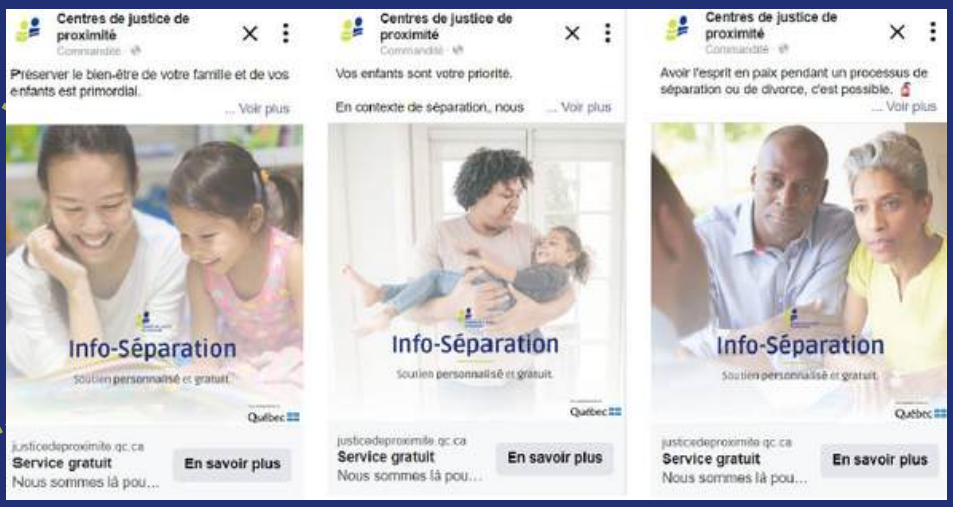



13 Articles et entrevues, dont 7 dans des médias nationaux

L'avez-vous vu ?

Les services des CJP ont fait l'objet d'un segment entier à l'émission Isabel Richer, diffusée sur RDI et les plateformes d'écoute en ligne d'ICI Première. Une visibilité permettant de bien faire connaître et comprendre les services offerts à la population !



COMMUNICATIONS COLLECTIVES

DE LA NOUVEAUTÉ SUR LES MÉDIAS SOCIAUX DES CJP

Création d'un compte Instagram @CentresJusticeProximité

Création de séries de contenus thématiques sur Instagram et Facebook

Création de portraits du personnel des CJP







Processus et opérations en communication : guides et outils de travail adaptés !

Dès le début de l'année 2023-2024, le réseau s'est doté d'outils et de cadres pour orienter ses travaux et optimiser ses communications :

- Le développement et la mise en œuvre d'une stratégie médias sociaux.
- L'adoption d'outils pour faciliter les prises de décisions en communication.
- La centralisation de messages clés collectifs autour de sujets et d'enjeux d'importance en accès à la justice.



COMMUNICATIONS COLLECTIVES

PROMOTION DES MODES DE PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Les CJP sont engagés à favoriser la promotion des modes de prévention et règlement des différends (PRD) auprès de la population et des acteurs du milieu juridique!

Promotion de notre **plateforme reglons.ca** sur les médias sociaux et numériques :

PLUS DE 6 000 VISITES

Diffusion d'une **capsule vidéo** rejoignant sur les médias sociaux plus de :

45 000 PERSONNES

Création d'une **page dédiée à la prévention et règlement** des différends dans la section services du site Internet des CJP.

Développement d'une **trousse promotionnelle à l'intention des intervenants relayeurs** afin de leur faire connaître nos divers outils.



Pour la réalisation de ces activités de communication, le réseau des CJP a compté sur l'appui de ressources externes : Claude Simard (CommdeCoeur communications), l'agence Commères et l'agence Minimal.

LES CJP EN PLEIN VIRAGE TECHNOLOGIQUE

Grâce au soutien essentiel de notre responsable nationale des technologies de l'information, les CJP poursuivent l'optimisation de leur fonctionnement et outils technologiques !

GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Déploiement du projet d'adoption du **logiciel JurisÉvolution** pour la gestion de la relation client, programmé pour être opérationnel d'ici l'été 2024, dans le but d'automatiser les tâches quotidiennes et d'améliorer les interactions avec les personnes qui consultent dans les CJP.

Réalisation de la modernisation et de la création de **sites SharePoint** pour plusieurs CJP.

Établissement d'un **espace de partage de documents entre les directions des CJP et le principal bailleur de fonds**, la Direction du développement et de l'accès à la justice du ministère de la Justice du Québec, afin de faciliter la collaboration.

Conception d'**applications** dédiées à la gestion du personnel et à l'enregistrement rapide des dépenses sur téléphone, optimisant ainsi les processus internes et la gestion des ressources.

Création d'un site **SharePoint destiné à documenter les incidents de sécurité liés à la Loi 25**, ayant pour objectif de partager ces informations avec l'ensemble du réseau d'ici la fin de l'été 2024.

COMMUNICATIONS ET MISES À JOUR NUMÉRIQUES

Diffusion régulière d'actualités en lien avec les technologies de l'information sur la plateforme Workplace, accessible à l'ensemble des équipes des CJP, favorisant ainsi la diffusion d'informations pertinentes à une gestion et utilisation saine des outils de technologie de l'information à leur disposition.

Actualisation des **outils Google Entreprise** et rétablissement des accès à tous les **comptes AdGrants**.

Contribution active à la **création et à la maintenance du site Web des CJP**, incluant la section dédiée au nouveau Parcours petites créances.

NOUVEAUX PROJETS À VENIR EN 2024-2025

UNE JUSTICE DE PROXIMITÉ POUR LES COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES

Grâce à un soutien financier du **Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires du Québec**, les Centres de justice de proximité sont fiers d'annoncer le début imminent d'un **projet de recherche-action** sur une période de **trois ans**. Ce projet sera réalisé en partenariat avec l'**Institut québécois de réforme du droit et de la justice**, renforçant ainsi notre engagement à repenser la proximité en matière juridique et à répondre de manière proactive aux besoins des populations diverses et mal desservies à travers le Québec.

POURQUOI ?

- Pour **mieux comprendre et répondre** aux populations marginalisées ou mal desservies en matière juridique au Québec
- Pour devenir des **acteurs mobiles** offrant des services là où les communautés en ont besoin.
- Pour permettre aux CJP de développer une **approche commune** et devenir des interlocuteurs privilégiés en matière d'accès à la **justice de proximité**.

OBJECTIFS

1. Établir les besoins juridiques des populations mal desservies et les obstacles d'accessibilité auxquels elles sont confrontées
2. Tester des interventions pour répondre aux besoins identifiés
3. Évaluer et planifier le déploiement sur le territoire québécois

La première année du projet sera dédiée au premier objectif du projet, ce qui inclut :

- Une revue et analyse de la littérature et des données existantes
- La cartographie des services juridiques existants et l'analyse de leur accessibilité
- Mener puis analyser des consultations et entretiens ciblés
- Évaluer des alternatives en vue d'une plus grande proximité

NOUVEAUX PROJETS À VENIR EN 2024-2025

ACCOMPAGNEMENT EN DROIT NOTARIAL (ADN)

Un nouveau service d'accompagnement en droit notarial gratuit pour les personnes vulnérables !

Les **Centres de justice de proximité de l'Outaouais, de la Mauricie et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine** et la **Clinique de droit notarial de l'Outaouais** se sont alliés afin de mettre sur pied le projet ADN grâce au soutien financier du **Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires du Québec**.

Ce projet marquera l'introduction des services juridiques dans les CJP, rendue possible grâce à l'adoption de la *Loi visant à améliorer l'accès à la justice en bonifiant l'offre de services juridiques gratuits ou à coût modique*. Cette dernière permet aux professionnels du droit d'offrir des services juridiques au sein des personnes morales sans but lucratif.

Le projet, qui débutera prochainement, vise ainsi à offrir des services juridiques en droit de la personne et en droit successoral aux personnes vulnérables admissibles n'ayant pas accès à ces services actuellement. De plus, ces personnes pourront également bénéficier d'un accompagnement psychosocial adapté à leurs besoins et à leur situation.

Une initiative pour répondre à différents besoins

- Innover en matière de droit notarial au profit de l'accès à la justice et répondre à une absence de services en matière de droit successoral et de droit de la personne pour les personnes vulnérables.
- Protéger les personnes inaptes vulnérables et soutenir leurs représentants dans leur rôle.
- Offrir un réel droit d'option et soutenir la population vulnérable en matière de succession.
- Offrir du soutien au réseau des CJP et à la profession notariale.

OBJECTIFS DE 2024-2025

L'année 2024-2025 s'avère être une année qui sera riche en projets et défis pour les Centres de justice de proximité. Nos trois grandes priorités seront :

1. Favoriser des conditions salariales justes et équitables pour l'ensemble des employé.es du réseau
2. Constituer le réseau des CJP comme OBNL distinct
3. Identifier, structurer et renforcer des opportunités de mutualisation des ressources du réseau

AXE 1

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ QUI RÉPONDENT ET RESPECTENT LA VISION ET LA MISSION DES CJP

Définir un continuum des services en incluant l'ajout de services juridiques

Développer de nouveaux services dans les CJP

Établir les besoins juridiques et les obstacles d'accessibilité des populations mal desservies

- Parcours petites créances
- Accompagnement en droit notariale (ADN)
- Service d'assistance juridique familiale en matière de pensions alimentaires
- Consultation juridique à la demande d'un·e médiateur·trice
- Soutien psychosocial



OBJECTIFS DE 2024-2025

AXE 2

POSITIONNER LE RQ-CJP COMME INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ EN MATIÈRE D'ACCÈS À LA JUSTICE AUPRÈS DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES ET MÉDIATIQUES

- Redéfinir et actualiser les éléments constitutifs de la marque des CJP
- Maintenir et optimiser les activités régulières de communication
- Moderniser et optimiser les communications numériques
- Renforcer et optimiser le discours et l'impact sur la place publique et dans les instances

AXE 3

OPTIMISER LA CONCERTATION, LA MISE EN COMMUN ET LE FONCTIONNEMENT TECHNOLOGIQUE

- Identifier, structurer et renforcer des opportunités de mutualisation des ressources du réseau
- Optimiser les outils de travail et le système informatique des CJP
- Favoriser la mobilisation, l'engagement et la collaboration inter-réseau
- Effectuer le suivi du déploiement des orientations stratégiques du réseau

AXE 4

PARTICIPER À LA RÉTENTION DES RESSOURCES HUMAINES POUR ASSURER LEUR CAPACITÉ D'ACTION ET LEUR BON FONCTIONNEMENT

- Favoriser des conditions salariales justes et équitables pour l'ensemble des employé.es du réseau
- Créer et adopter une politique en matière d'équité, diversité et inclusion (EDI)

AXE 5

ASSURER LA MISE SUR PIED DU RQ-CJP EN TANT QU'INSTANCE REPRÉSENTATIVE ET DISTINCTIVE

- Obtenir l'adhésion de toutes les parties prenantes à la création du réseau des CJP
- Établir la structure et l'organigramme du réseau des CJP
- Constituer le réseau des CJP comme OBNL distinct

LE PERSONNEL DÉDIÉ À DES INITIATIVES DU RÉSEAU

Coordonnatrices et responsables nationales

- Joanie Gallant, Coordonnatrice aux opérations des petites créances
- Marianne Leaune-Welt, Coordonnatrice de projets
- Sylvie Da Rocha, Responsable nationale pour la prévention et règlement des différends
- Karima Djaiz, Responsable nationale des technologies de l'information
- Marie Allard, Coordonnatrice pour le Parcours petites créances (depuis août 2023)

Chargées de projet

- Vanessa Drolet, Avocate et chargée de projet pour Info-Dossier petites créances par intérim (jusqu'en septembre 2023)
- Valérie Campanelli, Avocate et chargée de projet pour Info-Séparation par intérim (jusqu'en septembre 2023)

Équipe centralisée à l'assignation des dossiers aux médiateurs aux petites créances

- Clara Turbert, Cheffe à l'assisngation des dossiers aux médiateurs aux petites créances
- Sabine Maegerli, Adjointe à l'assignation
- Adisa Ciyuljin, Adjointe à l'assignation
- Rachida Idrissa Kimba, Adjointe à l'assignation
- Maryse Chalse, Adjointe à l'assignation (jusqu'en décembre 2023)
- Grace Djimtouloum, Adjointe à l'assignation (jusqu'en septembre 2023)
- Isabelle Deschênes, Adjointe à l'assignation (à partir de novembre 2023)
- Shaina Volant, Adjointe à l'assignation (à partir de décembre 2023)

Stagiaires

- Beyram Chaieb, Stagiaire en technologies de l'information (septembre 2023 à janvier 2024)

LES COMITÉS DE 2023-2024

Comités permanents

COMMUNICATIONS

Mandat : Assure le rayonnement des communications du réseau des CJP et l'avancement du plan directeur des communications.
Membres :

- Jennifer Fafard-Marconi, Directrice générale du CJP Grand-Montréal
- Frédérique Tessier, Directrice générale du CJP Montérégie
- Geneviève Gratton, Directrice générale du CJP Outaouais
- Geneviève Trépanier, Directrice générale du CJP Québec
- Marie-Josée Fournier, Directrice générale du CJP Bas-Saint-Laurent

CONDITIONS DE TRAVAIL

Mandat : Travaille en partenariat avec le subventionnaire et les directions pour assurer l'avancement du dossier des conditions salariales dans les CJP.
Membres :

- Geneviève Trépanier, Directrice générale du CJP Québec
- Sara Néron, Directrice générale du CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- Jennifer Fafard-Marconi, Directrice générale du CJP Grand-Montréal
- Frédérique Tessier, Directrice générale du CJP Montérégie

COORDINATION

Mandat : Effectue la gestion des rencontres entre directions générales du réseau.
Membres :

- Maude Lapointe, Directrice générale du CJP Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
- Andréanne Lascelle-Lavallée, Directrice générale du CJP Mauricie
- Geneviève Gratton, Directrice générale du CJP Outaouais

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Mandat : Analyse et recommande diverses initiatives pour favoriser une plus grande diversité et inclusion à l'intérieur des CJP et dans le cadre des services offerts.
Membres :

- Sara Néron, Directrice générale du CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- Jennifer Fafard-Marconi, Directrice générale du CJP Grand-Montréal
- Lara Gagnon, Juriste au CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- Flavie Masson, Juriste au CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- Lisa LeRoy, Juriste au CJP du Grand-Montréal

GOUVERNANCE

Mandat : Étudie et propose les modalités de fonctionnement, les règles et la structure du réseau.
Membres :

- David Duchesne, Directeur général du CJP Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Andréanne Lascelle-Lavallée, Directrice générale du CJP Mauricie
- Sara Néron, Directrice générale du CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- Maxime-Olivier Breton, Directeur général du CJP Estrie
- Marianne Leaune-Welt, Coordonnatrice de projets pour le réseau des CJP

LES COMITÉS DE 2023-2024

Comités permanents (suite)

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Mandat : Effectue le suivi et mène des initiatives pour le déploiement des orientations stratégiques quinquennales.
Membres :

- Frédérique Tessier, Directrice générale du CJP Montérégie
- Geneviève Gratton, Directrice générale du CJP Outaouais
- Andréanne Lascelle-Lavallée, Directrice générale du CJP Mauricie
- Jennifer Fafard-Marconi, Directrice générale du CJP Grand-Montréal
- Geneviève Trépanier, Directrice générale du CJP Québec
- Marianne Leaune-Welt, Coordonnatrice de projets pour le réseau des CJP

SÉANCES D'INFORMATION NATIONALES

Mandat : Gère l'offre de service en matière de séances d'information nationales.
Membres :

- Andréanne Lascelle-Lavallée, Directrice générale du CJP Mauricie
- Sara Néron, Directrice générale du CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- Marie Allard, Coordonnatrice du projet Parcours petites créances
- Marc-André Gagnon, Juriste au CJP du Saguenay – Lac-Saint-Jean
- David Searle, Juriste au CJP du Grand-Montréal
- Caroline Corriveau, Juriste au CJP Estrie
- Jacob Morin, Juriste au CJP Québec
- Jacques-Alexandre Le Bail, Juriste au CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- Jean-Gilles Comtois, Juriste au CJP Outaouais
- Maude Desroches, Juriste au CJP Montérégie
- Maude St-Pierre, Juriste au CJP Bas-Saint-Laurent
- Mélanie Loignon, Juriste au CJP Centre-du-Québec
- Sandrine Malenfant, Juriste au CJP Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

SERVICES DES CJP

Mandat : Analyse et recommande des options pour l'évolution des services dans les CJP et les impacts sur les responsabilités professionnelles du personnel.
Membres :

- Sara Néron, Directrice générale du CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- David Duchesne, Directeur général du CJP Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Geneviève Trépanier, Directrice générale du CJP Québec
- Jennifer Fafard-Marconi, Directrice générale du CJP Grand-Montréal
- Marianne Leaune-Welt, Coordonnatrice de projets pour le réseau des CJP
- Joanie Gallant, Coordonnatrice des opérations aux petites créances
- Marie Allard, Coordonnatrice du projet Parcours petites créances

SOMMET DES CJP

Mandat : Analyse les coûts et opportunités pour mettre en œuvre le premier sommet des CJP.
Membres :

- Maude Lapointe, Directrice générale du CJP Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
- Andréanne Lascelle-Lavallée, Directrice générale du CJP Mauricie
- Isabelle Bonin, Directrice générale du CJP Centre-du-Québec
- Marc-Antoine Gignac, Juriste au CJP du Grand-Montréal
- Jacques-Alexandre Le Bail, Juriste au CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- Marianne Leaune-Welt, Coordonnatrice de projets pour le réseau des CJP

LES COMITÉS DE 2023-2024

Comités permanents (suite)

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET STATISTIQUES

Mandat : Mène le déploiement du virage technologique des CJP et met à jour les guides de statistiques.
Membres :

- Andréanne Lascelle-Lavallée, Directrice générale du CJP Mauricie
- David Duchesne, Directeur général du CJP Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Sara Néron, Directrice générale du CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- Karima Djaiz, Responsable nationale des technologies de l'information

PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Mandat : Établit et effectue le suivi du plan d'action annuel en matière de PRD dans les CJP.
Membres :

- Frédérique Tessier, Directrice générale du CJP Montérégie
- David Duchesne, Directeur général du CJP Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Sara Néron, Directrice générale du CJP Laval-Laurentides-Lanaudière
- Sylvie Da Rocha, Responsable nationale PRD
- Marie Allard, Coordonnatrice du projet Parcours petites créances

Comités de projets

L'ensemble des comités dédiés à des projets ont le mandat de soutenir les ressources dans la prise de décision et la gestion des enjeux associés au projet.

PARCOURS PETITES CRÉANCES

Membres :

- Sara Néron, Directrice générale du CJP Laval-Laurent-Lanaudière
- Andréanne Lascelle-Lavallée, Directrice générale du CJP Mauricie
- Marie-Josée Fournier, Directrice générale du CJP Bas-Saint-Laurent
- Geneviève Gratton, Directrice générale du CJP Outaouais
- Marie Allard, Coordonnatrice du projet Parcours petites créances
- Joanie Gallant, Coordonnatrice des opérations aux petites créances
- Marianne Leaune-Welt, Coordonnatrice de projets pour le réseau des CJP

SERVICE D'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

Membres :

- Geneviève Gratton, Directrice générale du CJP Outaouais
- Jennifer Fafard-Marconi, Directrice générale du CJP Grand-Montréal
- Marie-Josée Fournier, Directrice générale du CJP Bas-Saint-Laurent
- Marie-Ève Turcot, Intervenante sociale au CJP Grand-Montréal
- Marie-Christine Loubert, Coordonnatrice psychosociale au CJP Bas-Saint-Laurent
- Marine Fuentes, Intervenante sociale au CJP Outaouais

DIRECTIONS GÉNÉRALES



David Duchesne (Saguenay-Lac-Saint-Jean), Isabelle Bonin (Centre-du-Québec), Sara Néron (Laval-Laurentides-Lanaudière), Geneviève Gratton (Outaouais), Maxime-Olivier Breton (Estrie), Maude Lapointe (Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine), Geneviève Trépanier (Québec - Chaudière-Appalaches), Ève Langlois (Nunavik), Jennifer Fafard-Marconi (Grand-Montréal), Marie-Josée Fournier (Bas-Saint-Laurent), Frédérique Tessier (Montérégie), Roselalie Hovington (Côte-Nord) et Andréanne Lascelle-Lavallée (Mauricie)

REMERCIEMENTS



Les Centres de justice de proximité sont subventionnés par le Fonds Accès Justice, un fonds sous la responsabilité du ministère de la justice du Québec.

Ce fonds spécial, instauré le 5 avril 2012, soutient des actions améliorant la connaissance et la compréhension du droit et du système de justice québécois par les citoyens, favorisant ainsi l'accès à la justice.

Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires et bailleurs de fonds qui soutiennent les initiatives collectives du réseau des CJP!

Financé par:

Justice Québec

Chambre des notaires

CENTRES DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ